



CfpcBE2023 | I09PVI5

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°15
REUNION DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023
TENUE AU SIEGE DE LA FSCF OU EN VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (chargé de mission publications), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

Assistent : Bernard MACCARIO (administrateur du CFPC - en visioconférence), Gilles CONTER (conseiller du président).

Excusés : Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), Laurence MUNOZ (vice-présidente), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe).

I. Ouverture de la séance à 10h05 par le président

André Leclercq salue les personnes présentes à cet important bureau exécutif et remercie Christian Babonneau, président de la Fédération sportive et culturelle de France, qui nous accueille dans ses locaux en raison des travaux en cours au CNOSF.

D'une manière générale, le président souhaite qu'à l'avenir, notre local soit « facilement aménageable » pour tenir des réunions à quelques-uns dans notre espace.

2. Retour sur le déroulement de la semaine septentrionale et le colloque de Calais (9/14 octobre 2023)

Remarquablement organisée par Laurence Munoz - plus précisément centrée sur le colloque - et assistée par Gilles Lecocq, également vice-président du CFPC pour la partie sur les sports numériques, et Bruno Pieckowiak, président du CDOS Pas-de-Calais et membre du C.A. du CFPC, pour la partie sportive, cette semaine a suivi un programme dense, riche et varié.

Au début, divers lycées Pierre de Coubertin, français et étrangers se sont rencontrés dans une régates virtuelle organisée par le CDOS 62, la Fédération de voile et l'Union nationale du sport scolaire. Deux webinaires internationaux, parrainés par le Comité international Pierre de Coubertin ont permis à différents comités nationaux d'échanger dans un séminaire sur "L'eSport et le Mouvement olympique : perspectives du monde universitaire".

Les journées du 11 au 13 étaient réservées au colloque Coubertin.

Enfin, le samedi 14 a permis, le matin à la Cité de la Dentelle et de la Mode, d'échanger sur le sport électronique à l'aide de deux tables rondes en revenant sur la course *Virtual Regatta* avec la

Maison du Sport Français

participation d'élèves ayant participé à la régata virtuelle et du Calaisien Nicolas Hénard, double champion olympique de voile.

L'après-midi, le CDOS 62 invitait le public à la Citadelle de Calais pour des activités sportives et des concours photographiques avec de nombreuses récompenses.

Le lancement officiel de la Semaine a été réalisé au Grand salon de l'Hôtel de ville après une visite de ce bel édifice. Pour la parfaite organisation de cette Semaine, la Ville de Calais, l'Université du Littoral Côte d'Opale et le Comité départemental olympique et sportif du Pas-de-Calais ont reçu le label du Comité français Pierre de Coubertin. David Lappartient, président du CNOSF, en déplacement à Mumbai pour la session du CIO, n'a pu être présent mais il a tenu à adresser un message vidéo aux participants.

3. Actualités passées, informations, agenda depuis le conseil d'administration du 14/09/2023

3.1. Activités du Club France de l'Olympisme

A la dernière réunion mensuelle, il a été évoqué les points suivants :

- L'organisation du Club France JOP 2024 de La Villette. Une journée sera réservée au CFPC. A ce titre, il nous appartient de récupérer l'exposition Coubertin du CNOSF détenue par Fabrice Bourgoin.
- Le CNOSF/Club France de l'Olympisme va élaborer une fresque/frise de 300 mètres sur le site de la Villette où sera présent le Club France. La frise/fresque élaborée pour la récente Coupe du Monde de rugby témoigne déjà d'un savoir-faire ce qui est encourageant.

Il conviendra de faire un point d'étape sur ces orientations lors de notre prochain conseil d'administration du 14/12 prochain (supports du CFPC et « moyens humains » dont nous disposons) afin d'en informer le CNOSF/Club France de l'Olympisme.

3.2. Point administratif depuis le départ d'Antoine Michel

Gilles Conter a géré la « sortie administrative » relative au départ d'Antoine Michel dont le contrat n'a pas été prolongé à la date du 31 octobre 2023. Il dresse également un rapide bilan de ses derniers travaux.

3.3. Colloque Archives et Histoires des fédérations sportives les 20/11 à l'INSEP et 21/11 aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

Il se déroulera sous forme de communications, de tables rondes réunissant archivistes, historiens, et représentants des fédérations sportives en charge des archives et du patrimoine, et de projections de supports vidéo. Stéphane Hatot - membre du conseil d'administration du CFPC - y assistera.

André Leclercq a adressé à la présidente du Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS) un document rappelant l'opération Mémoire du mouvement sportif (MéMoS) qui avait été menée par l'Académie olympique. Cette opération avait débouché sur la création d'un Pôle des archives du monde du sport aux Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix dont la nouvelle direction a décidé de ne plus s'en occuper !

3.4. Représentation du CFPC aux Iris du CFFP le mercredi 29/11/2023

Compte tenu de l'absence excusée du président, Francis Aubertin, Gilles Conter, Thierry Messina, Jacqueline Rocher (au titre du CFFP), Jean Vintzel et Edith Zitouni seront présents aux côtés de notre récipiendaire 2023, Ivan Coste-Manière.

3.5. AG électorale du COSMOS le mardi 19/12/2023

- Le bureau exécutif acte la reconduction de notre adhésion pour 2024.

3.6. Les Gloires du Sport

André Leclercq assistera à la 30^{ème} cérémonie célébrant les Gloires du Sport et le Trophée de la FISF le jeudi 7 décembre prochain.

4. Point sur nos finances

4.1. Adhésions 2023

Nous sommes approximativement sur les mêmes bases que pour l'année 2022 avec 44 personnes physiques, 27 CROS-CDOS/CTOS, 27 fédérations et 7 autres (Associations, municipalités,...), soit une recette totale de 6780 € pour les adhésions payantes.

4.2. Subvention de fonctionnement 2023 du CNOSF - Situation du budget 2023

- Le bureau exécutif du CNOSF a validé dans sa séance du 7 novembre dernier le versement de la subvention de fonctionnement 2023 pour le CFPC d'un montant de 6.000 €.
- La situation à ce jour de notre budget 2023 laisse apparaître un solde positif d'environ 11.000 euros (subvention 2023 du CNOSF comprise). Des dons divers et variés devraient accroître légèrement notre capacité financière d'ici quelques mois.

Francis Aubertin expose par ailleurs les points suivants :

- Dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel de l'année prochaine, et compte tenu des premières rentrées financières de nos adhésions 2024, nous avons une « lisibilité financière » jusqu'à fin juin 2024. Au-delà de ce délai, la situation demeure aléatoire.
- Il est urgent de mettre en œuvre notre demande de subvention 2024 à l'ANS (pour mémoire obtention d'un montant de 5000 € en 2023).
- Il y a lieu « d'exploiter » la possibilité d'introduire de la publicité dans notre revue.
- La pérennisation de notre « partenariat » avec le Crédit Mutuel peut permettre également à terme une « fenêtre » financière sur des actions particulières.
- La possibilité éventuelle d'une demande financière auprès de la Solidarité Olympique du CIO et la recherche d'autres partenaires potentiels.
- Lors de notre prochaine assemblée générale en juin 2024, une augmentation de nos cotisations doit être envisagée avec effet au 1^{er} janvier 2025.

4.3. Convention CFPC/CNOSF

Notre projet de convention liant le CFPC au CNOSF contenant principalement une demande d'aide financière de 50.000 € et la mise à disposition d'un salarié (ou deux mi-temps) du CNOSF est dans

les mains du président du CNOSF et de son conseiller. Nous espérons une avancée rapide de notre demande.

5. Les Amis du CFPC : Point de situation du Concours 2024 après la réunion informelle à Calais

A ce jour nous avons reçu les 8 candidatures suivantes :

- Carine DUTEIL (Université de Limoges). Analyse des textes coubertiniens : plongée aux sources linguistiques de l'Olympisme.
- Florent LEFEVRE (Université de Reims). Au carrefour des années 1960-1970, l'héritage coubertinien en question : entre valeurs et enjeux.
- Katia MARTINET (Professeur d'EPS). Les JO bien plus que des jeux !
- Agnès GUHL Des Belles-Lettres aux Jeux Olympiques : De Paris à Lausanne, trois histoires de vie au service d'une Humanité Universelle.
- Philippe MOREAU. Pierre de Coubertin, Jigoro KANO : Deux destins, une ambition.
- Ringo PEREIRA (Avançons ensemble). Thème à préciser en lien avec le paralympique.
- Ilona CHIABAUT (Université de Toulon). Le rôle du slogan dans la promotion des Jeux olympiques de Paris 2024.
- Yvon BASTIDE (Association pour l'histoire du scoutisme laïque). Pierre de Coubertin méconnu. De la société des sports populaires à la création du scoutisme en France.

L'acceptation des candidatures sera annoncée le 1^{er} décembre prochain. Un courrier sera ensuite adressé à ces personnes, lequel mentionnera :

- La manière dont leurs publications seront diffusées ;
- Les conditions de prise en charge des frais inhérents à leur déplacement lors du colloque « *d'autres Corps, d'autres Jeux* » organisé du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2024 par l'Université Paris-Cité à la Porte de Versailles. A ce titre, le bureau exécutif acte un forfait global de participation de 200 € pour celles et ceux qui se déplaceront.

Par ailleurs, il est envisagé le timing suivant pendant le déroulement du colloque : L'après-midi du mercredi 12 juin sera consacré à l'expression des contributeurs du Concours. Ces derniers seront invités à notre assemblée générale qui se tiendra le jeudi 13 juin au matin au CNOSF.

6. Point sur nos publications

- L'idée de deux gazettes demeure d'actualité avec un numéro collector au premier semestre « De Paris 1924 à Paris 2024 » pour évoquer les héritages de Coubertin en sachant que nous pouvons piocher dans nos archives pour contribuer à sa réalisation.
- Pour la revue du second trimestre, nous pourrions intégrer les communications des participants au Concours Coubertin.
- Le livre du CIPC sur Pierre de Coubertin suivi par Gilles Lecocq est en cours de traitement.
- Le 4^{ème} livre sur « Les Souvenirs Olympiques » est finalisé. Sa parution est espérée en décembre ou janvier prochains.
- *La Nouvelle* va faire l'objet d'un numéro spécial pour une campagne de dons.

7. CIPC et Relations internationales

Bernard Ponceblanc évoque :

- Son désaccord avec le président du CIPC sur le changement de logo de l'instance internationale « Coubertin ». Si les anneaux ne doivent plus apparaître sur instruction du CIO, la décision de supprimer l'appellation « Lausanne - Suisse » est jugée inopportune par Bernard Ponceblanc considérant qu'il préfigure un changement de localisation du siège du CIPC. La décision semble déjà actée même s'il revient à l'assemblée générale extraordinaire du CIPC du 8 décembre prochain d'en décider. Par ailleurs, la prochaine assemblée générale du CIPC se tiendra les 3 et 4 février 2024 à Lausanne.
- L'expression de la langue française dans les diverses réunions ou documents écrits du CIPC qui est de moins en moins utilisée.
- Son lien avec la banque européenne pour la création d'un billet Coubertin en 2024. Les présidents du CIO et du CNOSF s'accordent pour retenir positivement cette initiative.

Gilles Lecocq nous indique par ailleurs qu'un certain nombre de Comités Coubertin du monde entier seront présents au moment des JOP 2024. L'occasion sans doute d'un accueil du CFPC dans des conditions à définir.

8. Communication - Collaboration de François GRANET - Directeur des Rédactions PressAction. Constat/Objectifs/Etapes

Un groupe de travail composé d'André Leclercq, Francis Aubertin, Gilles Conter, Thierry Messina, Bernard Saint-Jean et Jean Vintzel a été mis en place pour travailler sur les perspectives d'évolution des objectifs du CFPC. A ce titre :

- 3 réunions de travail sont programmées : le jeudi 02/11 de 10h00 à 12h00, le vendredi 10/11 de 16h00 à 18h00 et le Jeudi 23/11 de 10h00 à 12h00.
- Lors de la 1^{ère} réunion du jeudi 02/11, la synthèse des échanges a permis de décrire la situation du CFPC, notamment en matière de communication.
- Lors de la deuxième réunion du 10/11, les priorités et les échéances seront abordées (gains/résultats recherchés, amorces de solutions).
- La troisième réunion du 23/11 clôturant ce cycle de travail permettra d'envisager le maximum de solutions possibles qu'il nous appartiendra de choisir.

Par ailleurs, André Leclercq se propose d'avoir un échange avec Philippe Brossard - Responsable de notre Gazette - sur les premières avancées de ce groupe de travail.

9. Affaires diverses - Points divers

- Le jury de l'association des Ecrivains Sportifs a délibéré le 26 octobre dernier et a décerné à Bernard Maccario le Prix du beau Livre pour « Les Olympiades féminines ». Le CFPC lui adresse ses félicitations.
- La Société d'Histoire Locale d'Argenteuil et du Parisien nous convie à participer à sa conférence débat "Pierre de Coubertin et l'Olympisme - Valeurs, Histoire et Culture" le samedi 25 novembre prochain. Réunion publique et gratuite.
- Bernard Ponceblanc nous informe de l'évolution de l'organisation des prochains Jeux de Saône-et-Loire qui se tiendront sur 5 journées la première quinzaine du mois de mai 2024.

- Thierry Messina se propose d’entrer à nouveau en contact avec Laszlo Horvath pour recueillir les éléments administratifs d’une demande d’agrément.
- Un double contact avec les Ministères de la Culture et de l’Education nationale est toujours envisagé pour faire valoir les activités du CFPC.
- Il y a lieu de réactualiser le dossier « prix et confections » des statues (ou totems) pour la mise à jour de notre « catalogue » afin de satisfaire des futures demandes.
- La prochaine réunion institutionnelle du CFPC se tiendra le jeudi 14/12/2023 de 10h00 à 16h00 (salle de presse du CNOSF) à l’occasion du dernier conseil d’administration de l’année.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, le président lève la séance à 15h45.

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina